

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1859

présenté par

M. Le Gac, M. Pellois, M. Leclabart, M. Fiévet, Mme Sage, M. Travert, M. Venteau, Mme Boyer, Mme Brulebois, Mme Melchior, M. Laronneur, Mme Hérin, M. Buchou, Mme Josso, M. Houlié, M. Haury, Mme Gomez-Bassac, M. Christophe, M. Rouillard, Mme Zitouni, M. Ardouin, M. Claireaux, Mme Magnier, Mme Vanceunebrock, Mme Firmin Le Bodo, Mme Sarles, Mme Dupont et Mme Khedher

ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.